



24 octobre 2017 ITSRA

**HALTE A L'ARBITRAIRE PATRONAL!
ARRET IMMEDIAT DE LA REPRESSION ET DES MENACES!!
ARRET DE LA PROCEDURE EN COURS CONTRE NOTRE COLLEGUE STÉPHANE!!!**

A nouveau, une repression inouïe s'abat sur un de nos collègues. Il a été mis à pied et il est convoqué vendredi 27 octobre à un entretien disciplinaire en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute grave. Comme à l'habitude, cet entretien intervient à la veille des vacances, pour tenter de nous impuissantiser.

A ce stade, depuis deux ans, au moins 11 salariés ont été amenés à quitter l'ITSRA, dans le cadre de "ruptures conventionnelles", de démissions, de licenciement pour inaptitude, maladie professionnelle, et pire, licenciement pour faute grave comme ce fût le cas de Veronique Roy ou comme ils essaient de le faire, vainement à ce stade, pour une représentante du personnel, malgré le rejet par l'inspection du travail et le ministère.

Aujourd'hui, il s'en prennent à l'un des nôtres et pas des moindres. Tout le monde connaît Stéphane, son intégrité, son engagement, sa gentillesse et l'empathie qu'il sait avoir tant pour les étudiants qu'il accompagne que pour ses collègues.

LA RÉALITÉ, C'EST QUE CE DÉCHAINEMENT A TOUTES LES ALLURES D'UN PLAN SOCIAL DEGUISE.

En trois années d'exercice, la Direction a réussi l'exploit: porter le déficit de l'ITSRA à 440000€, en déstructurant au passage tout le dispositif de formation. Elle est parvenue à rompre les liens avec les différentes associations avec lesquelles nous travaillions tant pour la formation initiale que pour la formation continue. Elle liquide des services qu'elle avait elle-même créés et transfère à présent des activités de l'ITSRA vers Lyon. Pour ce faire, elle a besoin de faire régner la terreur, quitte à détruire psychologiquement et dans ses conditions matérielles d'existence, quiconque exprime une quelconque résistance!

La direction et sa gouvernance ont-elles décidé de fermer l'ITSRA? Agissent-ils sur ordre ou est-ce une incapacité à faire face, doublée d'un cynisme ravageur? Dans tous les cas c'est l'ensemble de nos postes qui est en jeu.

DES PERSONNELS MARTYRISÉS!

Jamais les personnels n'ont été aussi malmenés. La direction et sa gouvernance font fi des mises en demeure et procès verbaux de l'inspection du travail, des injonctions de la CARSAT, du rapport au vitriol qui a été rédigé par la DRDJSCS etc...

Tout se passe comme s'ils avaient carte blanche pour nous détruire les uns après les autres

UN AVENIR TRES LARGEMENT COMPROMIS POUR LES ÉTUDIANTS!

L'hémorragie de personnels confirmés et compétents n'aura que des conséquences désastreuses pour la poursuite des cursus des étudiants. La direction n'en a cure. Aujourd'hui certaines associations ont décidé de ne plus accueillir de stagiaires et de ne plus solliciter l'ITSRA pour les formations continues. Si la situation perdure c'est l'avenir même des étudiants et de leur formation qui se joue.

LA PROCEDURE CONTRE STEPHANE EST UNE VERITABLE PROVOCATION!

Stephane avait demandé un congé sans solde. Surement parce qu'il a eu l'outrecuidance de signifier que c'était pour se préserver, lui et sa famille, on envisage de répondre à sa demande par "un congé définitif" !!!

IL FAUT FAIRE CESSER CET ARBITRAIRE ET METTRE UN COUP D'ARRET À CETTE REPRESSION!!!

DEFENDRE STEPHANE, C'EST DÉFENDRE NOTRE ÉCOLE, NOS POSTES ET NOS ÉTUDIANTS!!!!

L'assemblée générale soutenue par les Organisations Syndicales appelle à la grève et à un rassemblement le vendredi 27/10 à partir de 8h30 devant l'ITSRA.